



ARRETE DU MAIRE N°2021-037-DP

Réservant et réglementant le stationnement sur le parking de l'Ancienne Mairie à SIGOLSHEIM - 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE à l'occasion du passage du Bus de la Fibre Optique ROSACE

Le Maire de la Ville de KAYSERSBERG VIGNOBLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2542-2, L 2542-3, L 2542-4

VU le Code de la Route et notamment les articles R 417-1 à R 417-13 pour les arrêts et les stationnements L 130-5, R 130-5, R 130-2 et suivants

VU le Code Pénal notamment l'article R 610-5

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière

VU que pour des raisons de sécurité, de préparation, de mise en place, le stationnement a lieu d'être réglementés à l'occasion du passage du Bus de la Fibre Optique

ARRETE

Article 1 : OBJET DU REGLEMENT

A l'occasion du passage du Bus de la Fibre Optique Rosace

Article 2 : LIEUX

SIGOLSHEIM : Parking de l'Ancienne Mairie, entre la Boucherie et la Boulangerie

Article 3 : DATES ET HEURES

Lundi 26 juillet 2021 de 9h15 à 12h15

Article 4 : REGLEMENTATION DE L'ARRET ET DU STATIONNEMENT

L'arrêt et le stationnement seront strictement interdits sur le parking susvisé à l'article 2 et l'accès sera réservé au Bus de la Fibre Optique, le lundi 26 juillet 2021 de 8h à 13h.

Article 5 : SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation réglementaires seront apposés, un service d'ordre conséquent sera prévu pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 6 : SANCTIONS

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 : EXECUTION

Le commandant de la communauté de Brigade Kayzersberg-Lapoutroie, la Police Municipale, et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Kayzersberg Vignoble, le 13 juillet 2021

L'adjointe en charge du Domaine Public



Marie-Paule BALERNA

Ampliation : M. le Procureur de la République, M. le Juge d'Instance, Communauté de Brigades Kayzersberg Vignoble – Lapoutroie, ROSACE -19 rue Icare – 67960 ENTZHEIM, Brigades Vertes, Service incendie et secours de Kayzersberg, SDIS 68, Police Municipale, Services Techniques, Affichage, Presse et Archives